

## Commune de TELLIN

---

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mercredi 25 juin 2014 à 20 heures 00.**

### ORDRE DU JOUR

#### **I. SEANCE PUBLIQUE.**

##### **Finances**

1. Eau - Comptes d'exploitation 2013 – Tarif 2015 – Approbation.
2. Château de Resteigne – Monument classé le 25 avril 1994 – Remplacement de la couverture de la toiture du versant sud du bâtiment de la ferme – Pourcentage communal – Pourcentage communal – Approbation.
3. US Bure – Subside extraordinaire – Approbation.

##### **Activités économiques**

4. MOBISTAR S.A – Location d'une partie de la parcelle communale cadastrée à TELLIN 1ère Division, section B n°1390f pour l'implantation d'une nouvelle antenne GSM – Approbation.
5. Plan d'Investissement Communal – Mission d'auteur de projet – Approbation
6. Aménagement d'un réfectoire à l'école de Resteigne – Mission d'auteur de projet – Approbation des conditions et du mode de passation du marché des conditions et du mode de passation du marché.
7. Déclassement, vente, reconditionnement et mise au rebut de l'ancien matériel informatique – Approbation.
8. Remplacement de la douche du presbytère de Bure – Approbation de l'attribution et des conditions – Ratification.

**Commune de TELLIN**

---

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mercredi 25 juin 2014 à 20 heures 00.**

**ORDRE DU JOUR**

**Personnel communal.**

9. Engagement d'un(e) accueillant(e) extrascolaire et technicien(ne) de surface – Fixation des conditions d'engagement – Approbation.

**Enseignement**

10. Enseignement – Projet d'établissement et règlements d'école pour les trois implantations – Approbation définitive
11. Enseignement primaire – Situation en application des normes concernant le capital périodes – année scolaire 2014-2015 – Ratification.

Commune de TELLIN

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu **à la Salle du Conseil Communal de Resteigne – rue du Centre, 79/A - 6927 RESTEIGNE, le mercredi 25 juin 2014 à 20 heures 00.**

**ORDRE DU JOUR**

**II. HUIS-CLOS.**

12. Personnel enseignant – Demande d'interruption de carrière – Ratification (3)
13. Personnel enseignant – Demande de prestations réduites – Ratification (3)
14. Personnel enseignant – Désignation temporaire – Ratification. (6)
15. Personnel enseignant – Désignation à titre APE – Ratification (1)

Fait à Tellin, le 12 juin 2014.

Par le Collège :  
La Directrice Générale,



A. LAMOTTE.



Le Bourgmestre,



J.P. MAGNETTE

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers :

- le jeudi 19 juin 2014

- de 14 à 16 hrs ;
- de 17 à 19 hrs.